

PLANTATION DE HAIES

LE DÉPARTEMENT, LA CHAMBRE D'AGRICULTURE ET LES ASSOCIATIONS LOCALES DE REBOISEMENT DRESSENT LE BILAN DES PLANTATIONS DE HAIES SUR LE SECTEUR SAINT-LOIS

Les haies forment une maille paysagère multifonctionnelle notamment en faveur de la qualité de l'eau et du maintien des sols. Conscient des enjeux que représente cette sauvegarde, le Département de la Manche a entrepris depuis de nombreuses années déjà une politique en faveur du bocage. C'est dans ce cadre qu'il finance les plantations de haies, en lien avec la chambre d'agriculture de la Manche et les associations de reboisement. Lors de la campagne 2022-2023, ce sont 4,5 km de haies qui ont été replantés sur le secteur saint-lois.



LA MANCHE
LE DÉPARTEMENT

**CHAMBRES
D'AGRICULTURE**
NORMANDIE

JEAN MORIN
Président du conseil
départemental de la Manche

MARIE-PIERRE FAUVEL
Conseillère départementale
du canton de Condé-sur-Vire

BENOIT HULMER
Élu en charge du bocage pour
la Chambre d'agriculture de la
Manche

**Vous convient au bilan de la campagne 2022-2023 de plantation de haies sur le
secteur saint-lois,**

Mardi 11 avril 2023 à 14h30 au GAEC de la Ferme de l'Isle à Moyon Villages,
en présence d'un représentant de l'association de reboisement du secteur saint-lois